

Informations de base	
2021/2058(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
La politique des sports de l'Union européenne: bilan et pistes pour l'avenir	
Subject	
4.10.13 Sports	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CULT Culture et éducation	FRANKOWSKI Tomasz (EPP)	23/03/2021
		Rapporteur(e) fictif/fictive HEIDE Hannes (S&D) FARRENG Laurence (Renew) VON CRAMON-TAUBADEL Viola (Greens/EFA) SLABAKOV Andrey (ECR) DA RE Gianantonio (ID) GEORGULIS Alexis (The Left)	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Éducation, jeunesse, sport et culture	GABRIEL Mariya	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
20/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/10/2021	Vote en commission		
08/11/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0318/2021	Résumé
22/11/2021	Débat en plénière		
23/11/2021	Décision du Parlement	T9-0463/2021	Résumé
23/11/2021	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2058(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/9/06041

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE696.306	02/08/2021	
Amendements déposés en commission		PE697.530	14/09/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0318/2021	08/11/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0463/2021	23/11/2021	Résumé

Commission Européenne				
Type de document	Référence		Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2022)49		18/03/2022	

La politique des sports de l'Union européenne: bilan et pistes pour l'avenir

2021/2058(INI) - 23/11/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 597 voix pour, 36 contre et 55 abstentions, une résolution sur la politique sportive de l'UE : évaluation et pistes d'avenir.

Le sport contribue au renforcement de l'intégration européenne et à la place de l'Union dans la coopération internationale. La COVID-19 a eu des répercussions économiques et sociales négatives sur le secteur du sport. L'Union devrait s'efforcer de **développer davantage la dimension européenne du sport** en soutenant à la fois le sport d'élite et le sport de masse qui jouent un rôle clé dans la vie sociale, culturelle et éducative des citoyens européens et qui promeuvent les valeurs de démocratie, de respect, de solidarité, de diversité et d'égalité.

Renforcer la visibilité, la coopération et l'intégration du sport dans les politiques de l'UE

Le Parlement a appelé l'UE à adopter une approche plus globale de la politique sportive et à intensifier les efforts pour **l'intégrer dans les autres politiques de l'UE**. Dans cette optique, il a invité la Commission à présenter une communication sur l'avenir du sport et à mettre en place une **coopération structurée régulière de haut niveau** avec toutes les parties prenantes du sport afin de formuler des recommandations d'action plus ciblées et plus responsables sur les défis actuels du secteur du sport.

Les députés ont suggéré d'ajouter le sport à l'intitulé du portefeuille du commissaire responsable. Ils ont appelé à la création d'un **coordinateur européen pour le sport** qui serait le point de contact visible de la Commission sur cette question. Le Parlement devrait jouer un rôle plus actif dans la diplomatie sportive et être davantage associé à l'établissement d'un cadre pour des débats politiques réguliers et une action en faveur du sport.

Renforcer les principes d'un modèle sportif européen

Les députés ont appelé à un modèle sportif européen **fondé sur des valeurs, les activités bénévoles et la solidarité** qui reconnaisse la nécessité d'un engagement fort pour intégrer les principes de durabilité, d'inclusion pour tous, de compétition ouverte, de mérite sportif et d'équité. Ils s'opposent donc fermement aux compétitions dissidentes qui sapent ces principes et mettent en danger la stabilité de l'écosystème sportif global.

Reconnaissant le rôle des fédérations dans la gestion de leur discipline et celui des clubs sportifs qui offrent à tous la possibilité de pratiquer le sport au niveau local, la résolution a souligné la nécessité d'une **solidarité renforcée**, ainsi que d'échanges en matière de compétences et de savoir-faire, en particulier entre le sport professionnel et le sport de masse. Les fédérations sportives devraient mettre en œuvre un **mécanisme de solidarité fondé sur une méthode de répartition équitable et contraignante** qui garantisse le financement approprié du sport amateur et du sport de masse.

Le Parlement a également insisté sur le fait que les grandes manifestations sportives ne devraient plus être attribuées à des pays où ces **valeurs et droits fondamentaux** font l'objet de violations répétées.

Un sport sûr, inclusif et égalitaire

La Commission et les États membres sont invités à impliquer toutes les parties prenantes concernées pour faire en sorte que la politique et la législation en matière de sport soutiennent l'égalité des sexes, en accordant une attention particulière à la **lutte contre toutes les formes de violence et de harcèlement**, les stéréotypes sexistes, la faible visibilité et la couverture médiatique, ainsi que les disparités en matière de salaires, de primes et de récompenses.

Les députés ont exprimé leur soutien à l'inclusion sociale des personnes ayant moins d'opportunités, des réfugiés, des minorités ethniques et de la communauté LGBTQI+ dans le sport. Le financement devrait être augmenté pour les **personnes handicapées** et les **enfants** devraient être protégés des abus.

Les droits fondamentaux des athlètes devraient être protégés, y compris leur représentation dans le processus décisionnel, la liberté d'association, la négociation collective et la non-discrimination.

La résolution a insisté sur une approche de tolérance zéro en ce qui concerne **le racisme et la violence dans le sport**. La Commission, les États membres et les fédérations devraient élaborer des mesures pour prévenir les incidents et adopter des sanctions pour soutenir les victimes.

Les pouvoirs publics sont invités à **développer les infrastructures sportives**, et à accroître le nombre d'heures consacrées à l'éducation physique, aux pauses actives et aux activités physiques périscolaires dans les écoles, tout en suscitant un changement de mentalité dans la perception de l'importance du sport comme discipline scolaire.

Aider le sport à assurer sa résilience

Les députés ont insisté sur la nécessité d'un soutien et de mécanismes de financement dédiés pour remettre le secteur du sport et tous les sports sur les rails à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment par le biais de fonds de soutien nationaux, de la facilité pour la résilience et des fonds structurels de l'UE. Les États membres devraient envisager d'appliquer le taux de TVA le plus bas possible au secteur du sport.

Les institutions de l'UE sont invitées à augmenter considérablement le budget consacré au sport de masse dans le cadre du programme Erasmus+ au cours de la prochaine période de programmation financière.

Soutenir la transition vers un avenir durable et innovant

La résolution a souligné que dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nouvelles façons d'organiser des événements sportifs devraient être envisagées en utilisant les technologies numériques disponibles. Les députés ont appelé la Commission à s'attaquer efficacement et sans délai au problème croissant de la diffusion illégale d'événements sportifs en direct.

La politique des sports de l'Union européenne: bilan et pistes pour l'avenir

2021/2058(INI) - 08/11/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Tomasz FRANKOWSKI (PPE, PL) sur la politique sportive de l'UE : évaluation et pistes d'avenir.

Le sport joue un rôle essentiel dans la vie sociale, culturelle et éducative des citoyens européens et promeut des valeurs telles que la démocratie, le respect, la solidarité, la diversité et l'égalité. Il doit être inclusif et ouvert à tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap ou du contexte culturel et socio-économique.

Renforcer la visibilité, la coopération et l'intégration du sport dans les politiques de l'UE

Les députés ont appelé l'UE à adopter une approche plus globale de la politique sportive et à intensifier les efforts pour l'intégrer dans les autres politiques de l'UE. Dans cette optique, ils ont invité la Commission à mettre en place une **coopération structurée régulière de haut niveau** avec toutes les parties prenantes du sport et d'autres institutions afin de formuler des recommandations d'action plus ciblées et plus responsables sur les défis actuels du secteur du sport.

Le rapport suggère d'ajouter le sport à l'intitulé du portefeuille du commissaire responsable. Il appelle également à la création d'un **coordinateur européen pour le sport** qui serait le contact de la Commission sur cette question et un point de référence visible. La participation accrue du Parlement est souhaitée afin de fournir un cadre pour un débat et une action politiques réguliers sur le sport, ainsi que pour le contrôle et le suivi parlementaires de la mise en œuvre des objectifs stratégiques.

Renforcer les principes d'un modèle sportif européen

Les députés ont appelé à un modèle sportif européen qui reconnaît la nécessité d'un engagement fort pour intégrer les principes de solidarité, de durabilité, d'inclusion pour tous, de compétition ouverte, de mérite sportif et d'équité, et s'opposent donc fermement aux compétitions dissidentes qui sapent ces principes et mettent en danger la stabilité de l'écosystème sportif global.

Reconnaissant le rôle des fédérations dans la gouvernance de leur sport, le rapport souligne la nécessité d'une solidarité plus ciblée et accrue et d'une redistribution financière plus importante, ainsi que d'échanges de compétences et de savoir-faire, notamment entre le sport professionnel et le sport de masse. Les fédérations sportives doivent mettre en œuvre un **mécanisme de solidarité** basé sur une clé de répartition équitable et contraignante qui assure le financement adéquat du sport amateur et du sport de masse.

Les députés ont déclaré que le modèle allemand de propriété des clubs, basé sur la règle des 50+1 (selon laquelle les investisseurs privés ne sont autorisés à détenir que 49 % des actions), a bien servi le football allemand et devrait être considéré comme un exemple possible de meilleure pratique, alors que d'autres pays cherchent à améliorer leurs propres modèles.

Assurer un sport sûr, inclusif et égalitaire

La Commission et les États membres sont invités à impliquer toutes les parties prenantes concernées pour faire en sorte que la politique et la législation en matière de sport soutiennent l'égalité des sexes, en accordant une attention particulière à la lutte contre toutes les formes de violence et de harcèlement, les stéréotypes sexistes, la faible visibilité et la couverture médiatique, ainsi que les disparités en matière de salaires, de primes et de récompenses.

Les députés ont exprimé leur soutien à l'inclusion sociale des personnes ayant moins d'opportunités, des réfugiés, des minorités ethniques et de la communauté LGBTQI+ dans le sport. Le financement devrait être augmenté pour les personnes **handicapées** et les **enfants** devraient être protégés des abus. Les États membres sont instamment invités à augmenter la quantité d'éducation physique, y compris les activités physiques quotidiennes, les pauses actives et les activités physiques extrascolaires dans les écoles.

Aider le sport à assurer sa résilience

Les députés ont insisté sur la nécessité d'un soutien et de mécanismes de financement dédiés pour remettre le secteur du sport et tous les sports sur les rails à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment par le biais de fonds de soutien nationaux, du mécanisme de relance et de résilience et des fonds structurels de l'UE. Les institutions de l'UE sont invitées à **augmenter considérablement le budget** consacré au sport de masse dans le cadre du programme Erasmus+ au cours de la prochaine période de programmation financière.

Soutenir la transition vers un avenir durable et innovant

Le rapport souligne que dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nouvelles façons d'organiser des événements sportifs devraient être envisagées en utilisant les **technologies numériques** disponibles. Les députés ont appelé la Commission à s'attaquer efficacement et sans délai au problème croissant de la diffusion illégale d'événements sportifs en direct.